



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

20 Inrap⁺
+ ans!
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Guéret, le 12/05/2022

DOSSIER DE PRESSE

Résurgence des thermes antiques d'Évaux-les-Bains : une découverte exceptionnelle en Creuse

Depuis avril 2022, une équipe d'archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) conduit une fouille à Évaux-les Bains, en amont d'un projet d'aménagement porté par la société d'économie mixte Thermale d'Évaux-Les-Bains.



Vue générale du site de fouilles d'Évaux-les-Bains @DRAC

Commandée par la SEM, initiée et élaborée par le Service régional de l'archéologie de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, cette intervention visait initialement à l'étude

scientifique des vestiges gallo-romains, classés Monuments historiques dès 1840 et sur l'emprise desquels le projet d'extension prévoyait d'empiéter. **Déployée sur une superficie d'environ 900 m², l'opération a toutefois révélé tout un pan jusqu'ici inconnu du site antique.**

Les Thermes gallo-romains

Les Thermes antiques d'Évaux-les-Bains sont édifiés entre la fin du I^{er} et du II^e siècle à l'endroit même où jaillissent des sources naturelles d'eau chaude, exploitées jusqu'aux environs du IV^e siècle, avant de tomber dans l'oubli. Redécouvertes au XVII^e siècle, ces sources connaissent un regain d'intérêt au siècle suivant avec l'apparition de maisons de bains, dont les travaux de construction mettent au jour les vestiges antiques. Des fouilles importantes sont alors menées entre 1838 et 1847, puis à partir de 1858 lors de la construction du Grand Hôtel, qui révèlent progressivement l'existence de bassins, de puits, de canaux et de pièces entières, enfouis sous plusieurs mètres.

Plusieurs séries d'études voient le jour avant que les vestiges antiques ne disparaissent une nouvelle fois sous l'édification de l'actuel Grand Hôtel.

Malgré leur classement sur la première liste de protection des Monuments historiques, dressée à la demande de Prosper Mérimée, ces vestiges demeuraient donc partiellement connus. Parmi les différentes publications, citons celle du docteur Georges Janicaud qui livre, en 1934, un plan synthétique, qui constituait jusqu'à présent l'étendue de notre connaissance du site gallo-romain.

L'opération de fouilles menée depuis le mois d'avril sur la moitié de la parcelle classée a donc non seulement permis de redécouvrir ces vestiges, mais également de révéler l'existence de nouveaux espaces.



Vue du bassin découvert par les équipes de l'Inrap @N.Trizis / Inrap

Des vestiges dans un état de conservation remarquable

La partie nord de l'édifice antique d'Évaux-les-Bains se caractérise par quatre bassins inscrits dans un ensemble de plan rectangulaire de 19m de long par 17m de large. À l'est, à l'ouest et au nord se trouvent des bassins de plan rectangulaire, tandis que la partie sud est occupée par le bassin de plan circulaire de 7,80m de diamètre.

Il s'agirait du *caldarium*, au centre duquel trois sources d'eau très chaudes jaillissaient autour d'une colonne en marbre noir surmontée d'un chapiteau et d'une petite statue. Cette salle, la plus luxueuse des thermes, était vraisemblablement couverte par une coupole ornée de mosaïques de pierres et matériaux précieux de différentes couleurs. Les eaux de ce bassin se déversaient ensuite vers le bassin rectangulaire nord contigu,

nouvellement dégagé, à l'ouest duquel l'angle nord-ouest du bassin occidental, totalement inconnu, a été mis à jour. Parfaitement conservé avec son dallage en calcaire, ce bassin d'au moins 1,50m de haut faisait probablement office de *tepidarium*, ou bassin d'eau tiède.

Des salles inédites et de nouvelles hypothèses

Les travaux ont également mis en évidence des extensions, elles aussi, jusque-là inconnues. Le bassin quadrangulaire est en effet séparé du bâtiment XIX^e par une large maçonnerie qui pourrait marquer la limite d'un premier état de construction et au nord de laquelle s'appuie une structure en exèdre d'un diamètre d'environ 11 mètres qui s'étend jusque sous la galerie de l'hôtel. À l'est de celle-ci, une autre construction inédite a été découverte : partiellement visible en raison de réaménagements récents, elle présente un plan quadrangulaire mais révèle également un plan interne absidial. **Le bassin oriental, qui semble avoir été le *frigidarium* est quant à lui en partie conservé comme en atteste la présence d'un escalier d'accès qui suppose une préservation sur plus d'un mètre de haut.** Ces découvertes, qui modifient en profondeur notre connaissance des thermes antiques, impliquent également de s'interroger sur leur accès, non pas par le sud comme supposé jusqu'alors mais plus probablement vers le nord, où la façade s'ouvrait en direction de la vallée.

Un nouveau projet d'extension à l'étude

Compte tenu de l'importance de ces découvertes qui renouvellent considérablement la connaissance de ce site majeur pour la période antique en Limousin, la société d'économie mixte Thermale d'Évaux-Les-Bains, accompagnée par les services de l'État, va reconsidérer dans les prochaines semaines son projet initial afin de prendre en compte la mise en valeur de cette découverte exceptionnelle.

Garantir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine : le rôle des services patrimoniaux de la DRAC

La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine met en œuvre la politique du ministère de la Culture en région. Parmi ses missions principales, la DRAC contribue à la connaissance, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine archéologique et monumental. C'est ainsi que, touchant à des vestiges archéologiques classés monuments historiques, le projet d'extension des thermes d'Évaux-les-Bains fait l'objet d'un accompagnement coordonné des services patrimoniaux de la DRAC. Outre l'encadrement réglementaire du projet (autorisations, avis et prescriptions divers) auquel ils apportent également un soutien financier à hauteur de 50% (sur un budget de 300 K€ HT), ces services apportent leur concours au maître d'ouvrage et à l'équipe de maîtrise d'œuvre dans l'élaboration d'un dialogue raisonné entre dynamique de développement et respect du patrimoine.

Le Service Régional de l'Archéologie (SRA) assure la liaison entre le maître d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et l'équipe de l'Inrap afin de partager au fur et à mesure les informations scientifiques fournies par la fouille, ces dernières devant être prises en compte dans l'évolution du projet d'aménagement. La Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) dispense des conseils techniques pour la consolidation et la restauration des vestiges classés qui ne doivent être ni endommagés, ni détruits par la

construction neuve. Elle a donc une influence directe sur les solutions à inventer pour assurer la constructibilité de l'extension de l'établissement. Enfin, conseil auprès du maître d'œuvre, l'architecte des bâtiments de France s'assure de la qualité architecturale et de l'intégration harmonieuse de l'extension projetée dans le contexte bâti et paysager du site.

2002-2022 : l'Inrap a vingt ans !

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Ses 2 300 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Il est compétent sur l'ensemble du territoire, pour toutes les périodes, de la Préhistoire à nos jours. Il intervient dans tout type de contexte : urbain, rural, subaquatique et sous-marin, tracés autoroutiers et ferrés, réseaux électriques ou gaziers. Il réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer.

À l'issue des chantiers, l'Inrap assure l'analyse et l'interprétation des données de fouille et leur diffusion auprès de la communauté scientifique. Premier producteur de données et de publications archéologiques en France et en Europe, l'Institut contribue de façon déterminante au développement de la connaissance archéologique et historique ainsi qu'aux grandes problématiques contemporaines : migrations, climat, environnement, santé, connaissance des territoires, économie, etc.

Ses missions s'étendent également à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public le plus large. À ce titre, il organise de nombreuses opérations de valorisation, le plus souvent en collaboration avec les aménageurs : visites de chantiers, expositions, publications, production audiovisuelle, colloques. Chaque année en juin, sur l'ensemble du territoire national, il organise les Journées nationales de l'archéologie sous l'égide du ministère de la Culture en partenariat avec des établissements publics culturels et scientifiques et des collectivités territoriales. Créé le 1er février 2002 en application de la loi sur l'archéologie préventive de janvier 2001, l'Institut célèbre ses vingt ans d'existence, de recherches et de découvertes archéologiques.

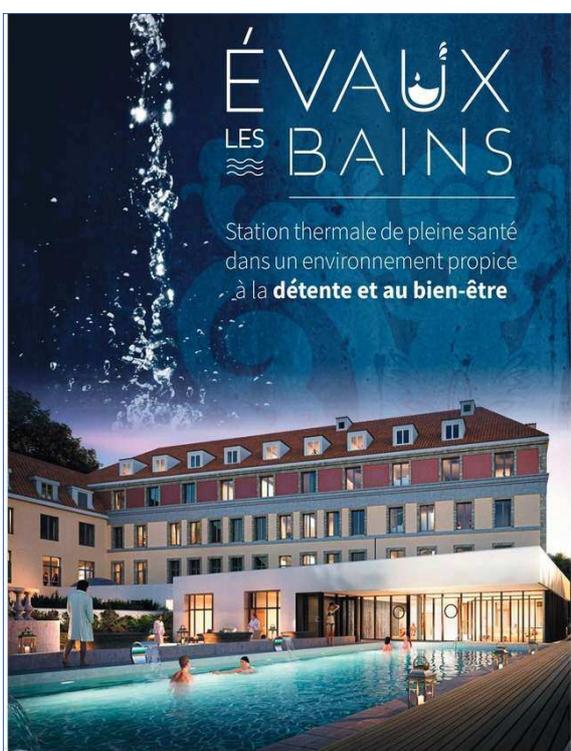
De 2002 à 2021, ses archéologues ont réalisé près de 50 000 opérations archéologiques, dont 5 000 fouilles en France métropolitaine et ultramarine. Plus de 12 millions de personnes ont bénéficié de ses actions de valorisation (portes ouvertes de chantiers de fouilles, expositions, colloques...). Ce 20^e anniversaire s'accompagne d'une riche programmation culturelle (publications, colloques, expositions...) qui témoigne des apports de l'archéologie partout sur le territoire et notamment de la présentation de 20 expositions soutenues par l'Inrap sous le label "l'Inrap a 20 ans !". Consultez le programme des 20 ans sur inrap.fr

L'État se mobilise pour redynamiser la station thermale

Symbole majeur et emblématique du Plan Particulier pour la Creuse (PPC), le projet de rénovation et de redynamisation de la station thermale d'Évaux-les-Bains se décline autour de quatre axes principaux : la réhabilitation du grand hôtel thermal et de son restaurant ; l'extension et la restructuration du centre de bien-être, la mise en place un système de récupération et de valorisation des calories des eaux thermales (réseau de chaleur) ; et le développement de la dermo-cosmétique issue de l'eau thermale.



Visite du chantier de rénovation du grand hôtel @ Préfecture de la Creuse



Projection du site thermal d'Évaux-les-Bains une fois la rénovation achevée @SEM

Ce projet répond à la volonté gouvernementale de faire de la Creuse une destination phare du tourisme vert et culturel. Grâce à la mobilisation et au soutien financier des services de l'État, 3,7 millions d'euros ont pu être alloués au projet au travers du PPC, de France Relance, de l'appel à projets « Avenir Montagne Investissement » et de dotation d'équipement des territoires ruraux.

En plus des aides étatiques, la société d'économie mixte thermale en charge du projet bénéficie également du soutien du conseil régional, du conseil départemental, de la mairie d'Évaux-les-Bains et de partenariats avec le secteur privé. Tous ces acteurs se sont réunis et ont travaillé main dans la main pour redonner à Évaux-les-Bains, une place d'exception dans le panorama des sites thermaux en France, riche d'une histoire millénaire. Parallèlement à la réalisation des fouilles, les travaux de

rénovation suivent leur cours et sont aujourd'hui très avancés, une première chambre-témoin sera d'ailleurs présentée lors de la visite presse du 12 mai.

Aménagement **SEM Thermal d'Évaux-Les-Bains**

Contrôle scientifique et technique **Didier Rimbaud, Jacques Roger**

Service régional de l'archéologie (Drac Nouvelle-Aquitaine)

Recherche archéologique **Christophe Requi, Inrap**

Responsable scientifique **Frédéric Méténier, Inrap**

Maîtrise d'œuvre **Atelier CENT7 Architecture**, assisté d'**ANALEPSE**

Maîtrise d'œuvre des travaux sur le monument Architecture : **Patrimoine & architecture** (M. BAGUET et Mme AUBIN) Travaux de conservation et de cristallisation des vestiges : **Entreprise Bouillot (Moutier d'Ahun)**

Contacts presse

Victor Fleury
Responsable de la communication
Bureau départemental de la communication interministérielle
06 31 79 06 08 - victor.fleury@creuse.gouv.fr

Manuela Bazzali
Responsable de la communication
DRAC Nouvelle-Aquitaine
06 12 69 06 44 - manuela.bazzali@culture.gouv.fr

Gwenaëlle Jousserand
Chargée de développement culturel et de communication
Inrap, direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer
06 33 11 41 32 – gwenaelle.jousserand@inrap.fr